



NOTICE EXPLICATIVE POUR L'ADHESION A L'ASSOCIATION

Madame, Monsieur,

- Pour votre inscription, vous devez remettre le document d'adhésion complété en lettres capitales daté et signé suivant le calendrier d'inscription .
- Présenter les documents originaux concernant votre chien lors de l'inscription.
- Fournir les photocopies (format A4) des documents demandés concernant votre chien (voir ci-dessous)
- Remettre un exemplaire du règlement intérieur daté et signé

Votre inscription sera validée dès lors que nous serons en possession de tous les documents demandés ainsi que du règlement de l'adhésion.

Vous ne pourrez accéder avec votre chien au cours qu'avec votre badge que vous aurez récupéré le dimanche suivant votre inscription.

Pour une adhésion d'une année complète, votre adhésion comprend votre affiliation à l'A.C.T. Centre Val de Loire et à la délivrance d'une licence à une des commissions de la Société Centrale Canine pour les adhérents qui pratiquent la compétition.

ATTENTION :

Chaque adhérent est civilement responsable de son chien.

Vérifiez que cette activité est bien couverte par votre Assurance Responsabilité Civile

DOCUMENTS A FOURNIR (copie format A4)

Les documents ci-dessous sont obligatoires pour l'inscription.

Pour tous les chiens :

Identification du chien obligatoire, loi du 6 janvier 1999

- carte d'identification (tatouage ou puce)

Pour les chiens de 1° et 2° catégorie

Il doit être en conformité avec la législation en vigueur

- permis de détention (remettre une photocopie)

Siège social :

Présidente : madame Dominique TACHON – 8, rue Joachim du Bellay – 45140 Ormes

Tél : 02 38 74 86 69 - Portable 06 19 74 27 19 - Mail : dtachon@cegetel.net Tél. Club : 02 38 43 80 02

Site Internet : www.canisclubingre.fr Numéro de Siret : 522 853 027 000 12